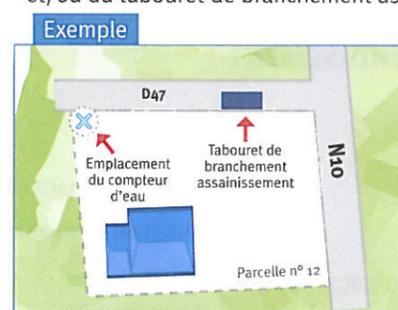
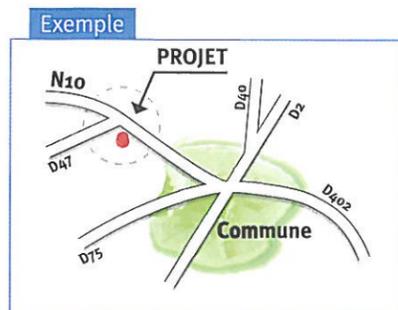


## PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Afin de nous permettre d'établir votre devis et de demander l'autorisation de voirie délivrée par la commune, la D.D.E. ou le Conseil Général, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :

- 1 Photocopie de l'arrêté du permis de construire (ou arrêté de lotir) ou de l'attestation de dépôt de permis de construire
- 2 Plan de situation dans la commune
- 3 Plan cadastral en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou du tabouret de branchement assainissement



A baliser par vos soins sur votre terrain

- 4 L'accord de la Mairie (soit une attestation, soit signature et cachet à apposer ci-dessous) si vous vous trouvez dans l'une des deux situations suivantes (voir case cochée)
  - L'accord de la Mairie est obligatoire car votre demande est hors Plan d'Occupation des Sols
  - L'accord de la Mairie est nécessaire pour toute demande de branchement

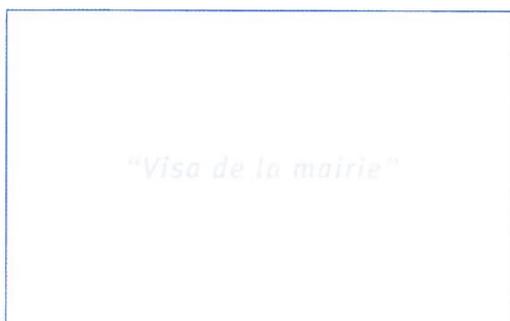
### ATTESTATION À COMPLÉTER POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA TVA À 5,5 % SUR LES TRAVAUX :

Dispositions d'application de la TVA à taux réduit

Je soussigné(e) M. ....  
domicilié(e) à .....

atteste que le local dont je suis : Propriétaire  Locataire  Usufructier

- est situé à .....
- est achevé depuis **plus de 2 ans**
- est à usage **d'habitation** pour plus de 50 % de sa superficie



(Uniquement dans le cas où l'accord de la mairie vous est demandé au point 4 ci-dessus)



DATE : .....

SIGNATURE :

## DEMANDE DE BRANCHEMENT



Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable ou d'assainissement. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de branchement, puis de nous le retourner (en y joignant les documents demandés **s'il s'agit d'un devis** - voir page 4).

Après réception de votre demande, nous vous transmettrons :

- soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique,
- soit une simple estimation financière, s'il s'agit pour vous de compléter votre dossier de financement.

Votre branchement sera réalisé après :

- l'obtention des différentes autorisations administratives,
- l'acceptation de votre devis accompagné de votre règlement.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service Clientèle

### VOTRE DEMANDE

#### > Vous demandez un devis

(Vous avez déposé votre demande de permis de construire / vous avez déjà obtenu votre permis de construire)

Joindre les documents demandés en page 4 de ce formulaire.

#### > Vous demandez une estimation

(A titre d'information, pour compléter votre dossier de financement)

Pas de document à joindre.

Cocher la case correspondant à votre demande

### NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- Branchement neuf .....
- Déplacement de compteur .....
- Déplacement du regard eaux usées .....

> Référence client : .....

PARTIE RÉSERVÉE À SAUR

Rendez-vous : oui  non

Si oui, le .....

Entre ..... h ..... et ..... h .....

# DEMANDE DE BRANCHEMENT



## A. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

### > Adresse du demandeur :

Madame, Mademoiselle, Monsieur (*Rayer les mentions inutiles*)

Nom/Raison sociale : .....

.....

Prénom : .....

N° de rue/Rue : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Tél. mobile : ..... Fax : .....

E-mail : .....

> Vous êtes : Propriétaire  Lotisseur/aménageur   
Collectivité  Locataire (\*)  → N° parcelle/lot : .....

(\*) fournir un justificatif et accord du propriétaire

### > Adresse précise du branchement à réaliser :

Rue/Lieudit : .....

Ville : .....

### > Adresse à laquelle envoyer le devis :

Nom : ..... Prénom : .....

N° de rue/Rue : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

**Nota :** dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'œuvre :

Qualité : ..... Nom : .....

Adresse : .....

.....

N° tél : .....

## B. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

### > Nature du (des) branchement(s) à réaliser :

Il est très important de nous préciser si les raccordements concernent :

- le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement (*cocher les 2 cases*),
- le réseau d'eau potable (*cocher la case "Eau potable" seulement*),
- le réseau d'assainissement (*cocher la case "Assainissement" seulement*),

et de nous indiquer pour chaque raccordement le nombre de branchements souhaité.

Eau potable : Nombre de branchements : .....  Assainissement : Nombre de branchements : .....

## C. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES BRANCHEMENTS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

### > Votre projet concerne :

- une maison particulière
- un immeuble : .....
  - nombre d'appartements : .....
  - nombre d'équipements sanitaires par appartement : .....
- un établissement artisanal ou industriel : .....
  - de type : .....
  - débit souhaité : .....
- une activité agricole : .....
  - superficie de l'exploitation : .....
  - de type : .....
  - débit souhaité : .....

> Mise en service immédiate de votre branchement après la fin des travaux :  oui  non

## D. BRANCHEMENT EN EAU POTABLE

### > Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :

une piscine  un arrosage automatique d'un débit de : .....

Autres précisions complémentaires : .....

### > La construction est-elle en limite de domaine public ? :

oui  non (*indiquez la distance par rapport à la voie publique : .....*)

### > Y-at-il un puits sur votre terrain ? :

oui  non

**Nota :** pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :

le regard de comptage est à votre charge  le regard de comptage est à la charge du lotisseur

## E. BRANCHEMENT EN ASSAINISSEMENT

### > Afin de nous permettre mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :

un sous-sol ..... Autres précisions complémentaires : .....

> D'autre part, veuillez nous indiquer la profondeur de sortie de votre branchement d'eaux usées par rapport au terrain naturel (sol fini) en limite de votre propriété. Ces renseignements vous seront fournis par l'entreprise qui réalisera vos travaux en domaine privé. Profondeur : .....

**Nota :** pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :

la boîte à passage direct est à votre charge  la boîte à passage direct est à la charge du lotisseur

